



Simone Veil



Simone Veil est née en 1927 à Nice dans une famille juive. Elle a vécu une enfance bouleversée par la Seconde Guerre mondiale. Déportée à Auschwitz à 16 ans, elle survit à l'Holocauste. Après la guerre, elle épouse Antoine Veil et entame des études de droit et de sciences politiques. Finalement elle renonce à la carrière d'avocate et passe avec succès, en 1956, le concours de la magistrature et devient haut fonctionnaire.

Pendant la guerre d'Algérie, elle aide à faire transférer en France des hommes menacés de la peine capitale ainsi que des prisonnières algériennes exposées aux mauvais traitements et aux viols. Quelques années après, en 1970, elle devient la première femme secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature.

Elle est nommée, en 1974, ministre de la Santé par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing pour porter la loi dépénalisant l'avortement, connue sous le nom de « loi Veil ». C'est cette loi qui a fait d'elle une icône de la lutte pour les droits des femmes en France.

Elle est devenue ensuite la première présidente du Parlement européen élue au suffrage universel de 1979 à 1982, jouant un rôle clé dans la réconciliation franco-allemande et la construction européenne. Après son mandat de présidente du Parlement européen, elle crée avec son époux Antoine Veil le club Vauban (1), un cercle de réflexion qui vise à dépasser les clivages politiques.

Simone Veil a également servi en tant que ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement d'Édouard Balladur de 1993 à 1995. Elle a été nommée membre du Conseil constitutionnel en mars 1998. Elle y a siégé jusqu'en mars 2007. Elle est sortie de son devoir de réserve en 2005, pour appeler à voter « oui » au référendum sur une constitution pour l'Europe.

En 2008, elle est élue à l'Académie française. Sur son épée d'Immortelle sont gravés le numéro 78 651, son matricule durant la période où elle était à Auschwitz, un symbole fort de son engagement à se souvenir de l'Holocauste. Sont gravées aussi les devises de l'Union européenne « In varietate concordia » et de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Simone Veil est décédée le 30 juin 2017 à Paris. Elle fait partie des rares Français à avoir eu le privilège d'être inhumés au Panthéon.

(1) Les réunions avaient lieu dans leur appartement de la place Vauban, d'où le nom de ce club.



ACTIVITÉS

◆ Vocabulaire : Associez les mots de la liste à leur définition.

1. marquant (e)
2. un engagement
3. bouleversé(e)
4. déporté(e)
5. l'Holocauste
6. la magistrature
7. dépénaliser
8. le suffrage universel
9. la réconciliation
10. un cercle de réflexion
11. un clivage
12. le devoir de réserve
13. un référendum
14. inhumé(s)
15. le Panthéon

- A. Génocide de six millions de Juifs et d'autres minorités par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.
- B. Rendre légal ce qui était illégal avant, enlever la punition.
- C. Droit de vote donné à tous les citoyens adultes, sans distinction.
- D. Fortement perturbée, changée de manière négative.
- E. Groupe de personnes qui se réunissent pour discuter et réfléchir sur différents sujets.
- F. Important, qui laisse une trace ou un impact significatif.
- G. Monument de Paris où sont enterrées des personnes ayant marqué l'histoire de France.
- H. Action de s'impliquer activement et sérieusement dans une cause ou une activité.
- I. Obligation de rester neutre et de ne pas exprimer publiquement ses opinions personnelles, souvent pour les fonctionnaires.
- J. Vote direct de toute la population sur une question importante.
- K. Enterrés, mis en terre après la mort.
- L. Divisions profondes, souvent basées sur des opinions ou des intérêts différents.
- M. Action de rétablir de bonnes relations après un conflit.
- N. Forcée de quitter son lieu de vie pour être emmenée ailleurs, souvent dans de mauvaises conditions.
- O. Profession et carrière dans le système judiciaire, comme juge ou procureur.



◆ Exercice 1 :

Choisissez la réponse correcte.

- 1. En quelle année Simone Veil est-elle née ?**
a) 1927 b) 1930 c) 1945 d) 1956
- 2. Quel événement historique a bouleversé l'enfance de Simone Veil ?**
a) *La Première Guerre mondiale* b) *La Seconde Guerre mondiale*
c) *La guerre d'Algérie* d) *La guerre froide*
- 3. Quelle loi Simone Veil a-t-elle portée en tant que ministre de la Santé ?**
a) *La loi sur le divorce* b) *La loi dépénalisant l'avortement*
c) *La loi sur l'éducation gratuite* d) *La loi sur la sécurité sociale*
- 4. Pour quelle institution européenne Simone Veil a-t-elle été présidente ?**
a) *Le Conseil de l'Europe* b) *Le Parlement européen*
c) *La Commission européenne* d) *La Cour européenne des droits de l'Homme*
- 5. Qu'est-ce que le « devoir de réserve » ?**
a) *L'obligation de rester à la maison*
b) *L'obligation de garder des secrets d'État*
c) *L'obligation de ne pas exprimer publiquement ses opinions personnelles*
d) *L'obligation de servir dans l'armée*

◆ Exercice 2 :

Répondez aux questions.

1. Où est née Simone Veil ?
2. À quel âge Simone Veil a-t-elle été déportée à Auschwitz ?
3. Quel rôle a joué Simone Veil dans la guerre d'Algérie ?
4. Quelle est la période pendant laquelle Simone Veil a été présidente du Parlement européen ?
5. Quels sont les mots gravés sur l'épée d'Immortelle de Simone Veil ?

◆ Exercice 3 : Vrai ou faux.

Dites si les affirmations ci-dessous sont vraies ou fausses.

1. Simone Veil a été élue à l'Académie française en 2005.
2. Simone Veil a été la première femme à devenir secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature.
3. La loi Veil concerne la légalisation du travail du dimanche.
4. Simone Veil a été inhumée au Panthéon en 2017.
5. Le club Vauban a été créé pour promouvoir les sports équestres.

